Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 139 (2018)
Heft: 6

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Procès-verbal du comité du 11 avril 2018 à 18 h à Neuchâtel

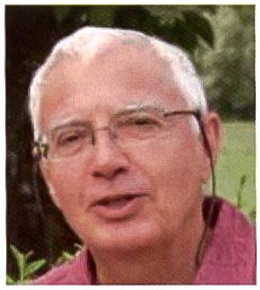

Personnes présentes: Raphaël Monney de la fédération fribourgeoise.

Pour le comité: Rose Aubry, Sonia Burri-Schmassmann, Isabella Moretti, Benoît Droz, Olivier Mooser, David Gillon et Max Huber (photo).

Excusé: Alain Jufer, président de la CE SAR.

Notre présidente Sonia Burri-Schmassmann ouvre la séance à 18 h 00 et aborde les 13 points mis à l'ordre du jour.

1. **Pas de modification de l'ordre du jour.**
2. **Présentation des membres.**

Le comité est très heureux de se trouver au complet. Chacun des membres se présente avec son parcours en apiculture. C'est l'occasion pour Sonia de présenter Olivier Mooser absent lors de l'AD pour cause de séance du Brevet Fédéral.

3. **PV du 24 janvier 2018.**

Il est accepté sans modification.

4. **Répartition des dicastères.**

Après un tour de table, la répartition des dicastères se présente de la manière suivante:
Présidence, contrôle du miel, matériel de publicité, marketing Sonia BURRI-SCHMASSMANN,
Rédaction revue RSA, annonces, pesées et observations Rose AUBRY,
Concours des ruchers, préposé aux vétérans, diplômes, insignes Isabella MORETTI,
Secrétariat Max HUBER,
Vulgarisation Benoît DROZ,
Elevage, informatique, consultant Olivier MOOSER,
Administration, caisse David GILLON.

5. **Séance 2018-2019: propositions**

À la suite des propositions faites pour les futures dates de réunion, chacun des membres du comité a exprimé ses désirs et après concertation, il en résulte le tableau suivant des séances:

Mardi 22 mai 2018
Mercredi 29 août 2018
Samedi 06 octobre, avec les fédérations (Sion)
Mercredi 23 janvier 2019 (préparation assemblée + budget)
Mercredi 04 juillet 2018
Vendredi 05 octobre 2018 (Sion)
Mercredi 21 novembre 2018
Mercredi 20 février 2019 (en réserve)

L'assemblée des délégués 2019 aura lieu à Tramelan, Jura bernois, et en 2020 à Glovelier, canton du Jura.

6. Nouveau site internet

Fin février Aude a remis tous les documents pour le nouveau site internet. Une séance est prévue le 3 mai à Zürich. Seront présents : Sonia Burri, Anita Koller, Aude Steiner, Olivier Mooser et Frank Weber.

7. Cours pour débutant – demande d'aide financière à apisuisse

Une lettre a été transmise aux délégués apisuisse, selon décompte de frais que Raphaël a établi.

Vente de classeurs et livres pour cours : Raphaël et David font un état de la situation actuelle.

Tout se déroule selon le plan annoncé et toutes les fédérations ont reçu les classeurs selon leur demande.

8. apisuisse

L'assemblée des délégués aura lieu le samedi 28 avril à Olten.

Dans le cadre de la journée mondiale des abeilles du 20 mai, différentes idées ont été évoquées, mais pas encore concrétisées. Le but est de créer une instance interpartis afin de défendre les intérêts apicoles au niveau des instances politiques fédérales. Sonia a déjà accueilli Mme Kos Marko, ambassadrice de Slovénie, le 23 mars, dans le cadre des cours du brevet fédéral à Courtemelon. La Slovénie est à la base de la demande auprès de l'ONU pour la journée des abeilles.

9. apiservice

L'assemblée des délégués aura lieu également le samedi 28 avril à Olten ; Philippe Roth sera le représentant de la SAR à cette occasion.

10. Ecole suisse d'apiculture

L'assemblée des délégués aura lieu encore et toujours le samedi 28 avril à Olten.

On ne pourra pas faire le reproche de ne pas rationaliser les déplacements…

Pour la section romande, une séance est prévue lundi 16 avril. Il est impératif de restructurer notre organisation.

11. Cas de vol à traiter

Deux cas de vols ont été discutés avec les membres du comité. Ils ont été traités conformément aux règlements en vigueur. Les intéressés vont être contactés prochainement.

12. Dicastères

Sonia Burri-Schmassmann

Miel :

Le cours pour contrôleurs d'exploitation a eu lieu à Sion les 27 et 28 janvier.
Actuellement 30 personnes ont suivi la formation de contrôleurs d'exploitation pour le label d'or apisuisse.
Un communiqué est publié dans la revue d'avril.

Le cours de perfectionnement CA et CE a eu lieu le 10 mars 2018 à Grangeneuve.

Le nombre de participants était de 24 pour les conseillers apicoles et de 29 pour les contrôleurs d'exploitation.

Vulgarisation, décomptes 2017 et subventions:

Dès 2018, il y a malheureusement une diminution de 6 % des subventions (votation des chambres fédérales). La SAR, via apisuisse, se doit de communiquer à l'OFAG certaines données en relation avec les subventions reçues pour la fin d'année.

Elevage:

Les comptes 2017 de l'élevage vont être publiés dans la Revue SAR, afin d'être cohérents avec les autres comptes déjà publiés.

Cependant en l'absence d'Alain Jufer, ce sujet a été reporté au mois de mai lors de notre prochaine séance.

Rose Aubry

Agenda apicole:

Il est prévu qu'Aude reprenne ce travail dès 2019, puisqu'elle aura une grande partie des infos, via le site internet.

Vu l'augmentation des nouveaux membres SAR, il est nécessaire d'augmenter le tirage de la revue.

Isabella Moretti

Concours de ruchers: il y a 6 participants cette année.

Raphaël Monney

Avant de remettre la comptabilité de la SAR à David, il règle les dernières factures encore en suspens avec les membres du comité concernés.

Max Huber

RAS

13. Divers et Courriers

Les membres prennent connaissance des divers courriers reçus et se chargeront de donner à leurs auteurs des réponses appropriées.

Enfin pour donner suite à l'invitation concernant les 100 ans de la société de La Gruyère le 23 juin, ce sera Sonia et Benoît qui représenteront la SAR. Sonia sera à la VDRB et à la STA le 21 avril.

La présidente remercie tous les participants(es) et lève la séance à 21 h 30.

Prochaine séance du comité: mardi 22 mai 2018 à Neuchâtel.

Max HUBER, Secrétaire

Favorisez les abeilles sauvages dans votre jardin !

Abeilles domestiques ou abeilles sauvages !

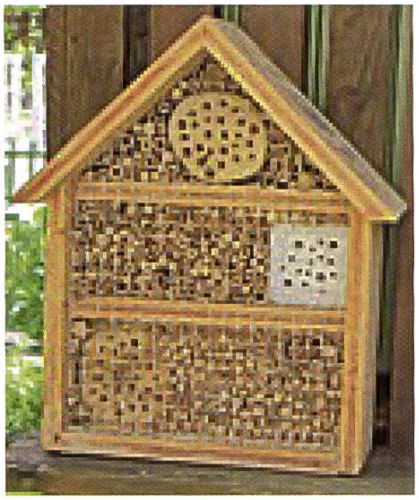

L'abeille domestique (Apis mellifera), celle qui produit du miel, (excepté les reines et bourdons) ne représente que 0,06 % des abeilles en Suisse, alors que les abeilles sauvages sont meilleures pollinisatrices que notre Maya !

Ces abeilles discrètes vivent à près de 70 % dans la terre ou dans le sable (psammophiles), le reste loge dans des trous, dans le bois ou dans les anfractuosités des pierres.

Les abeilles sauvages ne font pas de miel, ne piquent quasiment pas et chaque femelle construit son nid avec plusieurs loges (cellules d'élevage) et le plus souvent elles ne voient pas la nouvelle génération, univoltines en général (c.à.d. qui ne forment qu'une génération par an).

Elles participent majoritairement à la pollinisation des plantes sauvages et cultivées, alors que les abeilles domestiques n'entrent que pour 15 % dans cette pollinisation !

Une des raisons, c'est que la « mouche à miel » mêle au pollen du nectar pour fixer la pelote dans les corbeilles des pattes arrière. Ainsi ce pollen humide a du mal à se déposer sur le pistil de la fleur et est donc inefficace pour la fécondation.

L. Garibaldi et al* publie dans « Science » en 2013 un article retentissant sur l'impact des abeilles sauvages sur notre alimentation : « Les abeilles (de toutes espèces confondues) sont responsables de la production de plus de 80 % des espèces végétales ; 75 % des cultures dans le monde – majorité des cultures fruitières, légumières, oléagineuses et protéagineuses, de fruits à coques, d'épices et de stimulants (café, cacao) ; soit 153 milliards d'euros par an ».

Photo : Max Huber

Bombus pascorum

Parallèlement, une autre publication de Cécile Klinger*, publiée dans le journal « La Recherche », démontre que « même les abeilles sauvages déclinent »

« L'analyse de ces données a montré, après 1980, une chute de la diversité des abeilles dans 52 % des zones considérées au Royaume-Uni et dans 67 % aux Pays-Bas ; et, en parallèle, un déclin de la diversité des plantes pollinisées par ces abeilles. J. Biesmeijer souligne que les espèces d'abeilles spécialistes liées à une catégorie

de fleurs ou à un habitat donné, ou ayant un temps de développement assez long ou encore caractérisé par une faible mobilité, souffraient davantage que les espèces généralistes. »

Les causes du déclin sont multiples :

- Raréfaction des zones de reproduction (tas de bois, friches), diminution des variétés de fleurs sauvages autochtones, une agriculture intensive, emploi massif de produits chimiques tel que les fongicides, les désherbants et autres intrants ainsi que l'utilisation des produits systémiques.
- Décalage croissant entre la période de floraison des plantes et la période d'activité des abeilles. Une étude récente publiée dans la revue « Science » révèle que la moitié des espèces d'abeilles sauvages aux États-Unis a été décimée au cours du 20e siècle. On a attribué ce phénomène en partie aux changements climatiques, d'après le *Guardian*.
- Déplacement en altitude d'espèces d'abeilles comme les bourdons qui recherchent des températures basses mais où leurs plantes « nourricières » font défaut.
- Remontée des abeilles mellifères à des strates supérieures, ce qui crée une concurrence accrue avec les espèces d'abeilles sauvages endémiques.
- Transmission de maladies propres à Apis mellifera aux abeilles sauvages due à une cohabitation trop proche.
- Accroissement du CO_2 qui semble diminuer la perception des parfums des fleurs par les abeilles.

Que peut-on faire à notre échelle et dans notre jardin ?

Il faut conserver et créer des habitats.

Il est vivement conseillé de laisser un petit coin en friche, avec si possible du bois mort ou des déchets de coupes et de conserver ou planter des haies. Les abeilles sauvages recherchent également des terrains pauvres en végétation voire totalement nus, des tas des pierres, des surfaces non fauchées et des coquilles d'escargots vides.

Maintenir des espaces de terre nue, des petites étendues de sable ; utiliser des joints de dalles en sable à la place du béton et minimiser les surfaces imperméables.

Photo : Max Huber

Collète hedera

Installer des hôtels à abeilles sauvages ou des carrés de sol (vous trouverez des plans et des informations sur le site www.urbanwildbees.ch). Les hôtels devraient se trouver sur un emplacement ensoleillé orienté sud, sud-est à une hauteur de 30 cm à 2 m à l'abri du vent et de la pluie. Le matériel de remplissage est constitué par des tiges creuses comme le bambou ou le catalpa ou des tiges à moelle tendres du type ronces ou hortensias.

Il faut augmenter l'offre en nourriture.

Privilégier les plantes indigènes en évitant les F1, les hybrides, les fleurs doubles, ainsi que les plantes exotiques. L'accès aux glandes nectarifères, quand elles existent encore, pose des problèmes aux pollinisateurs en général et aux abeilles sauvages en particulier par manque de coévolution plantes-abeilles.

Photo : Max Huber

Osmia cornuta

Choisir des plantes mellifères (une liste se trouve sur le même site).

Diversifier les espèces et les périodes de floraison.

Prévoir un point d'eau peu profond pour éviter que les abeilles se noient, à la rigueur mettre des petits monticules de graviers émergeant de la surface.

Il faut améliorer les conditions de vie.

Bannir l'emploi des produits chimiques et utiliser des produits naturels.

Privilégier le fauchage ou la tondeuse manuelle. Faire des tontes espacées dans le temps et attendre que les petites fleurs sauvages soient fanées.

Avoir une hauteur de coupe assez conséquente de 10 cm au minimum et de commencer à tondre par le milieu de la surface en se dirigeant vers les bords, ce qui permettrait à la faune de fuir et de se cacher plus facilement.

Utiliser d'une manière ponctuelle et modérée le « Karcher », les souffleuses ou tous autres engins « destructeurs » qui détruisent ou bouchent les entrées et les galeries souterraines !

L'observation de ces principes simples à réaliser permettra de préserver et de favoriser les abeilles sauvages. En contrepartie, votre jardin bénéficiera d'une meilleure pollinisation donc plus de fleurs et de fruits, sans compter le plaisir de la découverte du monde fascinant des abeilles sauvages. On protège mieux ce que l'on connaît.

Si vous voulez aider les abeilles, nourrissez-les en semant des graines de plantes sauvages indigènes (voir urbanwildbees.ch).

Max Huber

---

[1] Klinger Cécile. Même les abeilles sauvages déclinent. 2008 [en ligne] http://www.larecherche.fr/savoirs/environnement/meme-abeilles-sauvages-declinent-01-12-2009-87693.

[2] ZURBUCHEN, Antonia, MÜLLER, Andreas, et DORN, Silvia. La proximité entre sites de nidification et zones de butinage favorise la faune d'abeilles sauvages. Recherche agronomique suisse, 2010, vol. 1, n° 10, p. 360-365.

[3] TERZO, Michaël et RASMONT Pierre. Abeilles sauvages, bourdons et autres insectes pollinisateurs. Les Livrets de l'agriculture. Ministère de la Région wallonne, 2007, 61 p.

[4] GARIBALDI, Lucas A., STEFFAN-DEWENTER, Ingolf, WINFREE, Rachael, et al. Wild pollinators enhance fruit set of crops regardless of honey bee abundance. Science, 2013, vol. 339, n° 6127, p. 1608-1611.